



Le Refuge des Croq'Épines

Association loi 1901

Bulletin d'adhésion, de parrainage et/ou de don

Date / /

Vos NOM et Prénom :

Adresse :

Tél fixe : Tél portable :

Mail @

Vos choix :

- Adhésion à l'association (Ami du refuge) : 15 €/an Adhésion couple : 25 €/an

Vous recevrez une invitation à l'Assemblée générale

- Parrain de cœur : 60 €/an (ou 5 €/mois pendant 12 mois, uniquement possible via le site Helloasso)

Vous devenez parrain/marraine pour une année de l'un de nos protégés que vous choisissez sur place ou sur photos pour les personnes éloignées

Vous recevrez un certificat de parrainage personnalisé

Vous recevrez une invitation à l'Assemblée générale

- Parrain engagé : 210 €/an (ou 17,50€/mois pendant 12 mois, uniquement possible via le site Helloasso)

Un GRAND MERCI !

Vous permettez à vous tout seul l'entretien de votre filleul(e) pour une année !

(à titre indicatif, le coût d'entretien d'un caprin non productif est de 210 €/an).

Vous devenez parrain/marraine de l'un de nos protégés que vous choisissez sur place ou sur photos pour les personnes éloignées

Vous recevrez un certificat de parrainage personnalisé

Vous recevrez une invitation à l'Assemblée générale

Et... vous recevrez un colis surprise de Noël !

- Don libre (montant) : €

Filleul(e) choisi(e) : la chèvre - le bouc - la chevrette - le chevreau prénommé(e) :

Coordonnées du futur parrain/marraine, si le parrainage est offert à un tiers :

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal/Ville :

Adresse mail :@.....

Je souhaite que le certificat de parrainage soit envoyé directement au parrain/à la marraine

Je souhaite que le certificat de parrainage me soit envoyé pour le lui offrir moi-même.

Mode de règlement choisi :

Espèces€

Chèque d'un montant de € (à l'ordre de : **Refuge des Croq'épines**) (mettre la date d'encaissement au dos du chèque)

Ce bulletin est à renvoyer/retourner accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

Le Refuge des Croq'Épines, La Treurie, 37460 Nouans les Fontaines

Signature de l'éleveuse

Signature du parrain/de la marraine

Parrainer une chèvre, un bouc, une chevrette ou un chevreau des Croq'Epines

Pourquoi ?

- *Pour le plaisir de vous lier à un animal attachant sans vous soucier de son quotidien ;*
- *Pour le plaisir de retrouver vos racines paysannes et de nouer des liens entre vos enfants et le monde rural ;*
- *Pour le plaisir d'un engagement solidaire et convivial qui soutient la cause animale ;*
- *Pour le plaisir d'offrir un cadeau unique et original*

Comment ?

- *En choisissant votre filleul(e) parmi les chèvres, boucs, chevrettes et chevreaux du troupeau à la ferme ou sur photos ;*
- *En choisissant l'une des deux formules de parrainage, en fonction de votre budget*
- *En complétant 2 exemplaires de cette fiche et en en retournant une à l'éleveuse avec votre règlement*
- *Possibilité de parrainer un animal à plusieurs*

Engagements réciproques du parrainage

La Ferme et le Refuge des Croq'Épines s'engagent :

- A réserver les dons du parrainage à l'alimentation et au bien-être des filleul(e)s, à prendre soin d'eux et en charge les frais vétérinaires si besoin ;
- A remettre aux parrains/marraines un certificat de parrainage avec l'identification de leur filleul(e) ;
- A permettre aux parrains/marraines l'accès de la Ferme pour rendre visite à leur filleul(e) ;
- A permettre aux parrains/marraines, en cas de décès de leur filleul(e), de reporter leur parrainage sur un autre animal du troupeau, selon leur choix et à la condition que ce dernier ne soit pas déjà parrainé.

Les parrains/marraines s'engagent :

- S'ils souhaitent rendre visite à leur filleul(e), de le faire si possible aux horaires d'ouverture au public de la Ferme (samedi matin, entre 10h et 12h ou prendre rendez-vous au 06.24.06.52.64) ;
- A respecter les consignes de sécurité sur la Ferme en venant rendre visite à leur filleul(e) (les chiens restent en voiture, on ne fume pas, les enfants restent sous la surveillance d'un adulte).

**Merci de votre parrainage
Grâce à votre soutien, vous nous aidez à rendre
l'élevage des animaux de ferme plus humain**